



Rempart Athlétisme Club Wissembourg Alsace Nord Athlétisme

☎ 06-79-94-20-94 ou 06-84-32-24-94

Affiliation à la Fédération Française d'Athlétisme / Couleurs Rouge et Blanc

Siret n° 529 973 950 00015 code APE 9312Z

Agrément Jeunesse et Sports N° 067s346 du 22-03-91 – Affiliation ANCV 362 691

Association inscrite au greffe du Tribunal de Wissembourg Vol IX-Feuillet 30 le 19/1/86 (modifié le 9/12/98)

Siège social : LA POUDRIERE des remparts, 11 rue principale ALTENSTADT 67160 WISSEMBOURG

Site du club : <http://rac.wissembourg.free.fr> adresse e-mail : rac.wissembourg@free.fr



REGLEMENT

CROSS DE NOEL SAMEDI 23 décembre 2017

Infos générales :

Départ—Arrivée—Inscriptions- Vestiaires—Douches- Remise des récompenses—Restauration dans le gymnase salle 2

Parking-circuit autour du stade d'athlétisme du Gymnase du Lycée suivre fléchage

Start—Ziel—Anmeldung—Umkleiden—Dusche—Parken—Siegerehrung—Bewirtung

Am sportplatz vom Lycée : Markierung folgen.

12h30 : Ouverture du secrétariat au Stade

LE DOSSARD NE SERA ATTRIBUE QUE SUR PRESENTATION DE LA LICENCE OU REMISE D'UN CERTIFICAT MEDICAL

13h40 Course n° ① **gratuit**

Débutants nés en 2009 et après 800 mètres parcours rouge

13h40 Course n° ② **gratuit**

Poussins nés en 2007 et 2008 1300 mètres parcours jaune

14h00 Course n° ③ **inscription 2 €**

Minimes et Benjamins - nés entre 2003 et 2005

2200 mètres parcours rouge +jaune

14h30 Course n° ④ **pré inscription 5 € inscription sur place 7€**

Cross court : à partir des Cadets 2002 et avant

4100 mètres : parcours rouge+jaune+vert

15h00 Course n° ⑤ **pré inscription 6 € inscription sur place 8€**

Cross long : à partir des Juniors 2000 et avant

7900 mètres Parcours rouge +jaune+3 vert

16h30 Salle 2 du gymnase

Remise des récompenses

(les lots seront uniquement remis aux vainqueurs lors de cette remise, ni avant, ni après.)

- ✓ **Médailles à chaque participant de la course 1&2**
- ✓ **Lots ou coupes aux 3 premiers de chaque catégorie .**
- ✓ **Challenge du club le plus représenté** (se calcule sur l'ensemble des courses)

NOUVEAU paiement en ligne sous [http :www.apayer.fr](http://www.apayer.fr)RACWISSEMBOURG

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

-L'accès à la piste d'athlétisme est strictement interdite avec des chaussures sales, des pointes.

-L'accès au gymnase (douches, vestiaires, sanitaires) est strictement interdite avec des chaussures sales.

- **Vestiaires et douches** : gymnase du Lycée.
- **Ravitaillement** : à l'arrivée des courses.
- **Nettoyage des chaussures** : mise à disposition d'un bac à eau avec brosse
- **Dossard** : à retirer au gymnase. Les inscriptions seront clôturées 1/2 d'heure avant le départ des courses. Les jeunes participent avec l'autorisation parentale, Certificat médical à déposer lors du retrait du dossard, ou présentation de la licence FFA.
- **Les préinscriptions sont clôturées le Jeudi 21/12/2015 à 20h**

Assurance : Responsabilité civile, les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès des assurances AIAC, Maif contrat **4121633J**. Le club décline toute responsabilité en cas de défaillance des concurrents, et pour tout accident ou dommage corporel.

- Les participants sont chargés de veiller à leurs affaires personnelles, le club décline toute responsabilité en cas de vol.
 - **Individuelle accident** : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement
 - **Coureur licencié FFA** (Fédération Française d'athlétisme) **ou TRIATHLON** (Fédération Française de Triathlon) présenté sa licence ou photocopie de l'année en cours.
 - **Coureur non licencié FFA**: posséder un certificat médical de non contre-indication à la pratique en compétition de la course à pied de moins d'un an ou sa photocopie certifiée conforme. Remplir le bulletin d'inscription et annexer ce certificat médical ou sa photocopie.
 - **Catégories d'âges** : les athlètes allemands sont classés selon la législation française.
 - **Signalisation** : Fléchage aux bifurcations des boucles
 - **Droit d'image** : Par le simple fait de leur inscription, les coureurs autorisent l'organisation à utiliser les images prises à l'occasion de ses courses.
 - **Evènement particulier** : l'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de suspendre les épreuves sans remboursements des frais d'inscriptions en cas de catastrophe naturelle ou d'intempéries importantes pouvant mettre en danger la vie ou la santé des athlètes.
 - *Le coureur reconnaît et accepte par le seul fait de son inscription à se soumettre à l'ensemble des dispositions du règlement du CROSS DE NOEL*
 - **Parution des résultats sur le site du club** : <http://rac.wissembourg.free.fr>,
 - envoi des DN édition numérique à tous les classés ayant renseigné l'adresse email
- **UTILISATION LOGICIEL LOGICA** : Chaque organisateur, société de Chronométrie, s'engage à respecter l'ensemble des dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite Informatique et Libertés, qui lui est applicable.
- Tout particulièrement et sans que ce soit limitatif, chaque organisateur s'engage à informer les participants à sa compétition que les résultats, ainsi que les données à caractère personnel les concernant, seront traités informatiquement par l'organisateur ainsi que par la FFA.
- Ces données pourront être publiées à des fins d'information et de promotion de l'athlétisme, notamment sur le site internet de la Fédération Française d'Athlétisme.

L'organisateur s'engage également à informer les personnes concernées de leur droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données les concernant, ainsi que de leur droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de leurs données pour des motifs légitimes.